



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**La ville de Joigny et la communauté de Communes du Jovinien
vous informent**

Joigny, le lundi 11 mars 2019

SIGNATURE DE LA CONVENTION ANRU

La communauté de communes du Jovinien et la ville de Joigny vous informent que l'heure de la contractualisation de leur programme de rénovation urbaine pour le quartier de La Madeleine est arrivée. En effet, deux ans de travail ont été nécessaires pour formaliser les orientations pour le quartier dans la convention : réhabilitation du parc social, réaménagement des espaces publics, amélioration de la mobilité dans le quartier et avec les autres quartiers de la ville.

Ainsi, nous vous informons que la signature de la convention pluriannuelle avec l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine) aura lieu en présence de tous les partenaires (État, Action Logement, Caisse des dépôts et consignations, bailleurs, collectivités...) le mercredi 13 mars 2019 à 15h à l'hôtel de ville (salle des commissions).

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr